

## L'Éveil et La Concorde - Actualités

### Député et citoyens demandent plus de transparence



Publié le 25 Septembre 2010  
Caroline d'Astous

Travaux d'excavation dans la rivière des Mille Îles

**Le député provincial de Deux-Montagnes, Benoit Charette, joint sa voix à celles des résidents riverains de la rivière des Mille Îles afin de dénoncer l'attitude du gouvernement dans le traitement du dossier des travaux d'excavation. Interpellé par les citoyens de Deux-Montagnes depuis plusieurs semaines, le député questionne l'attitude des acteurs impliqués.**

Sujets : [Parcs](#) , [Deux-Montagnes](#) , [Rivière des Mille Îles](#) , [Barrage Grand-Moulin](#)

«*Sans remettre en cause la nécessité de réaliser des travaux, il faut souligner que plusieurs irrégularités ont été relevées et que les citoyens n'arrivent pas à obtenir de réponses à leurs questions, pourtant légitimes, de la part du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs*», a indiqué, lors d'une conférence de presse, le député de Deux-Montagnes, en compagnie de résidents riverains.

On se rappellera que les travaux qui sont actuellement effectués sur la rivière des Mille Îles, à la hauteur du barrage Grand-Moulin, ont été annoncés en grande pompe par le gouvernement du Québec en juin. Ces travaux ont pour but d'augmenter le débit moyen de la rivière, les hauts-fonds à l'entrée de la rivière seront écrêtés. Ainsi, la capacité d'écoulement de l'eau depuis le lac des Deux Montagnes devrait ainsi être facilitée. L'excavation, d'une profondeur de 60 à 75 cm doit se faire sur une superficie de 15 000 mètres carrés. Les travaux devaient se terminer à la fin septembre.

«*Il semble qu'il n'y a aucune volonté de la part du gouvernement à écouter et prendre en considération les inquiétudes des citoyens riverains. Depuis le commencement des travaux, les résidents dénoncent des irrégularités dans les travaux, le bruit des génératrices, l'éclairage et autres. Aucune mesure véritable n'a été prise par le ministère pour aider les résidents*», questionne le député de Deux-Montagnes.

Parmi les irrégularités, les riverains notent le va-et-vient d'un camion-citerne rempli de carburant sur le batardeau en pleine nuit, sans éclairage et sans signaleur, la circulation de camions sans plaque d'immatriculation dans les rues de la ville, des bruits la nuit qui dépassent le nombre de décibels légiférés selon les règlements municipaux. «*Les citoyens inquiets s'étonnent que des opérations aussi risquées soient exécutées en pleine nuit et sans éclairage, sans compter les risques liés à la faune en cas d'incident. Ils sont également incommodés par le bruit infernal de pompes qui fonctionnent 24 heures sur 24 sans être isolées dans des boîtes coupe-son*», a dit M. Charette.

Le député a rappelé que le ministère a déposé, en 2005, une étude proposant des solutions de soutien des étiages critiques de la rivière et que le gouvernement n'est intervenu que cinq ans plus tard, en soustrayant les travaux de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et de la délivrance d'un certificat d'autorisation.

«*Avec le retard accumulé, des doutes surgissent quant au respect de ce nouvel échéancier. Si les travaux ne sont pas terminés cette année, est-ce à dire qu'ils devront se poursuivre l'an prochain? La situation est particulièrement frustrante pour ces citoyens qui sont tenus dans l'ignorance. Leur appel à plus de transparence de la part du gouvernement est resté vain jusqu'à présent. Qu'on leur donne l'heure juste, c'est le minimum de respect auquel ils ont droit*», a conclu Benoit Charette.



(Photo Michel Chartrand) - Le député de Deux-Montagnes, Benoit Charette, joint sa voix à celles des résidents riverains de la rivière des Mille Îles pour dénoncer le manque de transparence du gouvernement dans le dossier. À ses côtés, Dave Cassy